

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 108 (2000)

Rubrik: Chronique archéologique 1999

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique archéologique 1999

Investigations et publications

Les notices qui suivent donnent un compte rendu des principales investigations et études poursuivies ou achevées en 1999, relatives à des sites archéologiques du canton. Les aspects administratifs ne sont en principe pas évoqués, de même que les sondages, prospections ou interventions qui n'ont pas encore produit de résultats significatifs. La présentation de certains objets peut être ainsi reportée à une chronique ultérieure.

En règle générale, les rapports et documents mentionnés sont déposés à la Section Monuments historiques et archéologie. Ils sont destinés à être conservés aux Archives cantonales, avec les dossiers des affaires correspondantes.

Abréviations

Chronologie

P	Paléolithique et Mésolithique
N	Néolithique
Br	Âge du Bronze
Ha	Hallstatt
L	La Tène
R	Époque romaine
HM	Haut Moyen Âge
M	Moyen Âge
AP	Archéologie préindustrielle
I	Indéterminé

Institutions, entreprises

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon
BAMU	Bureau d'archéologie monumentale et urbaine, Lausanne
IAHA	Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
MHAVD	Monuments historiques et archéologie. Département des infrastructures
MHL	Musée historique de Lausanne
MR	Musée romain

Publications

<i>AS</i>	Archéologie suisse. Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie
<i>ASSPA</i>	Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie
<i>BPA</i>	Bulletin de l'Association Pro Aventico
<i>CAR</i>	Cahiers d'archéologie romande

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

Denis WEIDMANN, archéologue cantonal

ARZIER District de Nyon – CN 1241 503 500 / 146 650
M *Chartreuse d'Oujon*

Le site de la plus ancienne chartreuse fondée sur le territoire suisse (1146), abandonnée à la réforme, était dans un état critique en 1973. Le déblayage des ruines avait été entrepris quelques années auparavant dans un programme bénévole d'activités de plein-air à but socio-culturel (voir RHV 1970, pp. 195-196 ; 1971, p. 185 et 1972, p. 214).

L'exposition des vestiges au rude climat de cette partie du Jura s'avérant désastreuse, le Service des bâtiments de l'État, gérant du monument historique, entreprit alors les études nécessaires pour garantir une conservation adéquate à cette chartreuse, qui est un témoin médiéval d'une très grande importance.

Les fouilles archéologiques et les relevés méthodiques apportèrent l'indispensable connaissance du site. Les analyses des conditions auxquelles étaient soumises les ruines et l'étude de leur comportement, sur plusieurs cycles annuels, ont permis de définir les caractéristiques des abris sous lesquels on pouvait les présenter.

Plusieurs années furent encore consacrées à l'expérimentation d'une telle structure, qui restituait également le volume du bâtiment primitif. Mais la solution retenue en fin de compte consista à recouvrir les vestiges, tout en aménageant par étape la surface et le relief du site, de manière à évoquer et tracer clairement son organisation. La promenade archéologique du site d'Oujon est aujourd'hui achevée, ouverte aux promeneurs et munie des panneaux explicatifs nécessaires (fig. 1).

Simultanément, l'état des connaissances archéologiques et historiques acquises au cours de ce long parcours est publié dans une étude monographique, présentant également la réalisation actuelle, et la découverte de la maison basse du site, qui est venue renforcer encore l'exceptionnel intérêt de cette chartreuse méconnue.

Publication: Laurent AUBERSON, Gabriele KECK et Jean-Daniel MOREROD.
Notre-Dame d'Oujon – 1146-1536 – Une chartreuse exemplaire ? CAR 65.
Lausanne, 1999. 336 p.

AVENCHES District d'Avenches – CN 1184 567 900 / 192 200
P *Les Longs Prés – Troncs fossiles*

Les profondes excavations liées à l'aménagement du nouveau centre équestre d'Avenches (IENA) ont mis au jour de nombreux troncs de pins.



*Fig. 1. Arzier – Chartreuse d’Oujon. Le site aménagé vu de l’est.
Au centre, les vestiges de la salle capitulaire. (Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)*

L’étude géologique des coupes du terrain et les datations au radiocarbone ont permis de définir les conditions climatiques et sédimentaires d’une grande partie de la plaine de la Broye au cours des périodes post-glaciaires.

Publication : André STRASSER, Marc WEIDMANN et Peter-A. HOCHULI.
Sédimentation postglaciaire fluviatile et palustre près d’Avenches (Suisse) : implications climatiques, dans *Bull. Soc. Frib. Sc. Nat.* Vol. 88 (1999), pp. 5-26.

AVENCHES District d’Avenches – CN 1185 570 000 / 192 500
R Aventicum

Le site d’Aventicum est un centre d’activités archéologiques permanentes, même si le développement de la ville moderne n’implique pas actuellement des investigations de grande ampleur.

Les principaux monuments ont été au centre des recherches et travaux effectués en 1999.

- L'étude du théâtre, de sa chronologie et de ses rapports avec l'environnement urbain a notamment mis en évidence un état fortifié de ce grand monument au IV^e siècle de notre ère, où il était ceinturé par un large et profond fossé défensif. Cette découverte est extrêmement importante, car on ne disposait pratiquement d'aucune information sur cette période de l'histoire à Avenches.
- Les thermes de Perruet ont été dégagés et abrités au cours des années 50. Leur présentation laissait fortement à désirer. L'ensemble a été assaini, consolidé et muni d'une nouvelle clôture. La partie occidentale du complexe thermal, en dehors de l'abri de protection, est désormais tracée au sol, ce qui permet de présenter aux visiteurs l'ensemble du monument. Il reste àachever la restauration des substructures du caldarium (hypocauste).
- Thermes de l'Insula 19 : le projet de construction d'un abri permettant la présentation des vestiges s'est heurté à l'opposition du voisinage. Il convient donc d'attendre l'aboutissement des procédures pour savoir si cet aménagement, qui doit renforcer l'attractivité du site romain, pourra être réalisé.
- À la Porte de l'Est de l'enceinte romaine, des aménagements liés aux travaux d'améliorations foncières ont contribué à une meilleure présentation du monument. Ils font suite à un débroussaillage et un déblayage des fossés défensifs, qui ont repris l'aspect voulu par A. Naef dans son aménagement réalisé à partir de 1905.

Pour le détail des recherches archéologiques, publications et travaux de conservation effectués en collaboration entre la direction du site et Musée romain d'Avenches, le Service des bâtiments de l'État et la Commune d'Avenches, nous renvoyons au Bulletin de l'Association Pro Aventico : Anne HOCHULI-GYSEL (réd.) *BPA* n° 40, 1999 (2000), 253 p.

AVENCHES District d'Avenches – CN 1185 570 720 / 193 930
R *Nécropole de Chaplix*

Publication complète des nombreuses sépultures à inhumation et incinération fouillées de 1987 à 1992 au voisinage des grands mausolées, dans la fouille de l'autoroute N1. Étude du très riche mobilier funéraire contenu dans les tombes et associé aux rituels. L'analyse des restes humains (incinérations et inhumations) donne les premières descriptions significatives d'une partie de la population d'Avenches aux II^e et III^e siècle après J.-C.

Voir : Daniel CASTELLA et al. *La nécropole gallo-romaine d'Avenches – « En Chaplix »*. *Fouilles 1987-1992. Aventicum IX-X. Tomes 1 et 2. CAR 77-78.* Lausanne, 1999. 334 p. et 446 p.

CHAMPVENT District d'Yverdon – CN 1203 533 800 / 181 300
M *Château et bourg*

L'aménagement d'une place de tennis à l'emplacement supposé de l'ancien bourg du château a donné lieu à des sondages de vérification, qui se sont avérés négatifs. Une étude des documents d'archives effectuée à cette occasion a permis de préciser la configuration ancienne du site.

Investigations : C. Javet et P.-A. Troillet, Archeotech SA.

Rapport : *Champvent – Château. Fouilles et terrassement pour la création du tennis. Rapport de surveillance archéologique. Juin 1999*, par Claire JAVET et Pierre-Antoine TROILLET, Archeotech SA. Pully, 12 août 1999.

CHESEAUX-NORÉAZ District d'Yverdon – CN 1183
N-Br *Stations littorales préhistoriques*

En 1999 a été effectuée la dernière étape de prospections et de sondages pour localiser les sites de la rive sud du lac de Neuchâtel, entre Yverdon et Yvonand.

Rapport : *Inventaire et études des stations littorales de la rive sud vaudoise du lac de Neuchâtel. Travaux réalisés en mars 1999 sur les Communes d'Yverdon et de Cheseaux-Noréaz sur les sites préhistoriques de Champittet, la Grande-Cheneau et Châble-Perron*, par Christiane PUGIN et Pierre CORBOUD. GRAP, Genève. Septembre 1999.

CONCISE District de Grandson – CN 1183 544 910 / 188 760
N-Br *Stations littorales préhistoriques – Fouilles Rail 2000*

La préparation de la dernière campagne a pu débuter en hiver 1998/1999, après la mise en place d'une déviation provisoire de la voie de chemin de fer. La zone centrale à fouiller se situe directement sous le remblai de l'ancienne voie. Comme celui-ci est partiellement constitué d'objets archéologiques dragués lors de sa construction, il a fallu trouver une solution pour stocker

le sédiment dégagé à la pelle-mécanique. Il a finalement été déposé dans une carrière abandonnée du pied du Jura, où il attend, gardé et protégé, sa destination finale.

La fouille proprement dite a commencé en mars 1999 et se poursuit jusqu'à fin février 2000. Cette dernière étape est située entre les zones nord et sud du remblai, qui ont été fouillées les années précédentes. Elle permettra de compléter les plans des villages et de faire le lien stratigraphique entre la zone sud, très bien conservée, et la zone nord, qui est fortement érodée.

Pour le Bronze ancien, en plus de la couche d'occupation correspondant au village daté des environs de 1800 av. J.-C., on remarquera la découverte d'une couche archéologique intacte d'environ 150 m² associée au village postérieur (1645-1624 av. J.-C.).

Ces deux ensembles représentent actuellement l'unique chance de pouvoir détailler le développement de la fin du Bronze ancien en Suisse occidentale. Ceci se fera surtout avec l'étude du matériel céramique, qui est très abondant dans les deux couches.

Les ensembles et les couches du Néolithique pourront également être mieux définis. Pour le Néolithique moyen, la séquence mise au jour est très développée, comme à Douanne sur le lac de Biel (fig. 2). La confrontation des résultats obtenus sur les deux sites promet de soulever nombre de questions importantes pour les recherches futures. Pour le Néolithique final, les différents villages pourront être mieux délimités spatialement, grâce à la mise au jour de la suite d'une série de palissades. On remarquera également la découverte d'une séquence de couches bien conservées du Lüscherz ancien, datée du XXX^e et du XXIX^e siècle av. J.-C. Elle a notamment livré une perle à ailette d'importation en marbre.

Enfin, est digne de mention la présence, avérée pour la première fois en Suisse occidentale, d'un établissement lacustre du cinquième millénaire av. J.-C. Ce village a livré des pilotis qui n'ont encore pu être datés par dendrochronologie. Les échantillons C14 prélevés sur quatre d'entre eux ont livré des dates situées entre 4400 et 4000 BC cal.

D'une manière générale, la troisième campagne confirme l'importance du site de Concise-sous-Colachoz, qui a livré une séquence de stations lacustres échelonnées sur trois millénaires.

Claus Wolf

Investigations et documentation : C. Wolf, A. Winiger et collaborateurs, MHAVD.

Objets : Seront déposés au MCAH.



Fig. 2. Concise – Stations littorales. Dégagement d'une nasse en osier dans un niveau Néolithique moyen (vers 3800 avant J.-C.).
(Photo Ph. Müller – MHAVD)

Publications : divers comptes-rendu sont déjà publiés sur les résultats acquis dans les deux premières étapes :

Margot MAUTE-WOLF. *Standortverschiebungen und Siedlungskontinuität während des Neolithikums und der Bronzezeit in der Bucht von Concise-sous-Colachoz am Neuenburgersee (Kt. Vaud, Schweiz)*, dans *Festschrift für H. Steuer*, Rahden/Westfahlen 1999, pp. 33-43.

Claus WOLF. *Les sites lacustres du Néolithique et de l'âge du Bronze à Concise-sous-Colachoz, au bord du lac de Neuchâtel*, dans *Aspects du Patrimoine* 1.1999, pp. 11-16.

Claus WOLF, Elena BURRI et al. *Les sites lacustres néolithiques et bronzes de Concise-VD – sous Colachoz : premiers résultats et implications sur le Bronze ancien régional*, dans *ASSPA* 82, 1999, pp. 7-38.

Claus WOLF et Jean-Pierre HURNI. *Neues zur Architektur des westschweizerischen Endneolithikums : erste Auswertungsergebnisse der Befunde in der Seeufersiedlungen von Concise-sous-Colachoz (VD) am Neuenburgersee*, dans *Plattform. Zeitschrift des Vereins für Pfahlbauten und Heimatkunde e. V.* 7/8. 1998-1999, pp. 107-117.

ÉCLÉPENS District de Cossonay – CN 1222 531 400 / 166 350 I Voies anciennes

La pose d'un gazoduc dans la plaine d'Éclépens a recoupé un tronçon de voie ancienne, constituée de graviers, recouverte par les alluvions de la Venoge. Une étude géophysique a permis de suivre le tracé sur une longue distance en direction du Mormont, où elle empruntait la faille occidentale qui recoupe le massif, et se poursuivait dans la plaine de l'Orbe sur le territoire de la commune d'Orny. Ce tracé pour l'instant non daté confirme et précise des observations aériennes antérieures.

Investigations : P. Gex. Institut de géophysique UNIL.

Publication : Pierre GEX. *Prospection géophysique de deux tronçons de voies anciennes du Plateau vaudois*, dans *Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 86.2 (1999), pp. 89-115.

ÉTAGNIÈRES District d'Echallens – CN 1223 536 700 / 160 350 R Les Ripes – Atelier de forge

Le but de cette nouvelle campagne était de préciser la nature des aménagements liés à ce site d'artisanat sur lequel a été découvert une forge en 1998

(voir *RHV* 1999, pp. 75-76). Des vestiges de murs, largement récupérés, dessinant un local presque parfaitement carré de 13 m de côté, ont été mis au jour. Les nombreux fragments de tuiles jonchant le sol laissent supposer l'existence d'une toiture lourde.

La forge découverte en 1998 (forge A) est située hors du local carré, adossée au mur ouest. Elle était sans doute abritée sous un avant-toit, peut-être soutenu par des poteaux. À l'est du bâtiment, une deuxième forge de petites dimensions a été découverte (forge B). Il s'agit d'une simple fosse quadrangulaire de 0,3 par 0,6 m conservée sur 0,2 m de hauteur dont les bords, verticaux, portent des traces de rubéfaction. À proximité directe, on trouve un drain, simple fossé étroit creusé dans l'argile, ainsi qu'un fond d'amphore ayant sans doute servi de bassin de trempage. Situé à moins de 1 m de la forge, un amoncellement de scories, soudées les unes aux autres, représente les rejets de plusieurs mois de travail.

Ces observations semblent indiquer une volonté de placer les activités les plus « polluantes » en dehors du local ; hypothèse confirmée par la distribution des scories qui se concentrent principalement à l'extérieur.

À l'intérieur devaient se dérouler les opérations de finition (martelage et façonnage). On y trouve des structures pouvant être interprétées comme des fosses à enclumes. Le comblement de ces larges fosses à fond plat comporte quelques gros cailloux ayant pu servir au calage d'un segment de tronc (disparu) ayant lui-même servi de support à l'enclume. La présence inhabituelle d'une concentration particulièrement forte de battitures dans ces fosses renforce cette hypothèse. Mentionnons encore une structure constituée de tegulae dont la fonction exacte reste à déterminer (forge ?). Juste à côté, se trouve le départ d'une canalisation, déjà décrite, qui se perd dans un fossé situé à l'aval. Étant entendu qu'un simple seau d'eau suffit pour le trempage, ces associations – structure de chauffe / départ d'un système de conduite d'eau – laissent perplexes ; simples drainages ou systèmes plus compliqués liés à l'attisement du foyer, la question reste en suspens.

Chronologiquement, la forge B serait antérieure à la construction du bâtiment carré et à la forge A. L'étude des scories et battitures devrait permettre une évaluation du nombre de postes de travail, de la durée de l'activité de l'atelier ainsi que du type d'objets réalisés.

Ces ateliers dépendaient vraisemblablement de la villa voisine du Buy (commune de Morrens).

François Eschbach

Investigations et documentation : F. Eschbach, Archéodunum S.A., Gollion.
Objets : seront déposés au MCAH.

FAOUG District d'Avenches – CN 1165 573 400 / 194 800
Ha *Habitat Derrière-le-Chaney*

L'étude des fouilles effectuées en 1989 sur le tracé de l'autoroute N1 et du matériel découvert a été publiée :

Anne-Marie RYCHNER-FARAGGI. *Faoug – VD – Derrière le Chaney. Structures et mobilier d'un site hallstattien*, dans ASSPA 82, 1999, pp. 65-78.

FIEZ District de Grandson – CN 1183 537 890 / 186 470
R *Villa romaine de Fiez*

Lors de l'égalisation du terrain situé derrière la « Maison bernoise », les vestiges d'un mur ont été mis au jour sous la terre végétale. Cette maçonnerie, qui est le prolongement du mur le plus méridional découvert lors de la fouille de 1985 (voir *RHV 1986*, pp. 132-133), a été dégagée sur une longueur de 2,60 m. Elle est large de 56 cm ; une fondation pour une colonne engagée, de 93 cm de diamètre environ, liée au mur, déborde le parement du mur de 46 cm, du côté Jura.

D'autre part, lors de la creuse pour pose de drainages autour de l'annexe « Jura » de la « Maison bernoise », un mur a été observé du côté nord de cette construction et un assemblage de blocs de tuf taillés a été vu sur le côté est. Trois de ces blocs ont été enlevés. Ils mesuraient environ 1,00/0,50/0,30 m.

François Francillon

Investigations et documentation : F. Francillon, MHAVD ; S. Deriaz, propriétaire.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 535 700 / 152 200
R *Lousonna – Vidy – Route de Chavannes 11*

Le très riche matériel mis au jour lors des fouilles « Sagrave » en 1989-1990 constitue la séquence la plus complète qu'ait livré le site. Cet ensemble a été l'objet d'une étude méthodique. Il en résulte un premier volume publié, qui sera suivi par la présentation des structures architecturales et leur interprétation.

Voir : Thierry LUGINBÜHL et Annick SCHNEITER. *La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990. Trois siècles d'histoire à Lausanne. Le mobilier archéologique. Lousonna 9. CAR 74*. Lausanne, 1999. 503 p.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 536 100 / 152 060

R Avenue des Figuiers – Théâtre gallo-romain de Vidy –
Incinérations

Au terme de plus de douze ans de procédures, un vaste projet immobilier a été mis en œuvre au bas de l’avenue des Figuiers, à une centaine de mètres à l’est du giratoire de la Maladière. Malgré les importantes modifications apportées à la topographie de ce quartier depuis les années soixante et les découvertes qu’elles auraient pu occasionner, les vestiges de l’extension du *vicus* à l’est du Flon sont sporadiques et peu cohérents. Chaque intervention dans le sous-sol est susceptible de faire progresser nos connaissances. Les terrassements de ce nouveau projet ont donc été précédés de contrôles archéologiques.

La partie basse du terrain, facilement accessible, a produit les restes de petites constructions et de sépultures, dont une très importante incinération. La présence de tombes, déjà relevée dans ce secteur, confirme que l’on se trouve en bordure de l’agglomération de Lousonna, qui débordait sur la rive gauche du Flon.

Entamant les remblais accumulés sous l’avenue des Figuiers, les travaux ont révélé la présence d’un long mur est-ouest soutenant une terrasse tapissée de nombreuses dalles en molasse, disposées en structures rayonnantes et semi-circulaires. Le dégagement de ces vestiges, sur une bande large d’une dizaine de mètres à la limite nord du chantier, a confirmé dès le mois de janvier 1999 qu’il s’agissait de la partie frontale d’un théâtre gallo-romain. L’essentiel de la partie qui accueillait les spectateurs (*cavea*) reste inaccessible, recouverte par l’avenue des Figuiers. Ce monument était adossé au bas du coteau de Montoie, dans un terrain nécessitant peu de mouvements de terre pour sa construction. Le souvenir d’une combe ou d’une dépression dans ce périmètre, sous l’ancienne route de Morges à Vevey, se manifeste peut-être par le toponyme « En Crau au Lau » sur les plans cadastraux du début du XIX^e siècle.

Le monument en forme de demi-cercle, d’une cinquantaine de mètres de diamètre au moins, faisait face au lac (fig. 3). Les rangs des spectateurs enserraient étroitement les côtés de la scène, qui était une estrade de bois, rectangulaire, mesurant 7 m x 11 m, posée sur une fondation en maçonnerie. Elle n’était accessible que du côté du lac, par un terre-plein ou par une rampe aménagée en contrebas.



*Fig. 3. Lausanne – Vidy – Théâtre gallo-romain.
Vue d'ensemble des vestiges mis au jour, depuis l'ouest.
Au centre, les fondations de la scène, entourées des vestiges des gradins en molasse.
(Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)*

Les sièges des premiers rangs des spectateurs sont encore partiellement conservés, sous forme de simples bancs en blocs de molasse, sans dossier, posés sur des marchepieds dallés. Les spectateurs accédaient aux rangs de sièges par des portes réparties dans le mur périphérique, qui reste à découvrir sous l'avenue des Figuiers, et par des rampes de faible pente convergeant vers la scène.

Entre le premier rang des sièges fixes et le devant de la scène, un petit secteur (correspondant à l'*orchestra* des théâtres classiques) était vraisemblablement réservé pour les fauteuils des notables ou d'autres personnalités. Ces places étaient marquées au sol par diverses inscriptions, dont plusieurs ont été retrouvées *in situ*. L'une d'entre elles a pu être déchiffrée, elle mentionne la corporation des charpentiers (communication de M^{me} Regula Frei-Stolba, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne).

Le théâtre de Lousonna, le quatrième monument gallo-romain de ce genre découvert en Suisse, est très analogue à celui qui a été fouillé près du *vicus* de Lenzburg (AG). Son utilisation est attestée par des trouvailles monétaires jusqu'au III^e siècle après J.-C. La date de sa construction ou de la transformation qui nous l'a laissé dans cette configuration n'est pas connue. Mais il est probable que ce lieu de spectacles et de réunions publiques, d'une capacité de plusieurs milliers de personnes, a équipé le *vicus* au cours de ses années de prospérité, soit dès le I^{er} siècle après J.-C.

Plusieurs éléments des vestiges mis au jour (scène, une partie de l'orchestra et des sièges) restent conservés dans les soubassements de l'immeuble nouvellement construit, dans un local réservé à cet effet.

Investigations et documentation : F. Eschbach, Archéodunum SA, Gollion.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 380 / 152 820
M Rue de la Cité-Devant N° 12 – Vestiges médiévaux

La rénovation de cet immeuble a ponctuellement nécessité l'abaissement du niveau de circulation existant, mettant au jour un enchevêtrement complexe d'anciennes fondations, qui paraissent indiquer une modification du parcellaire. Trouvé en remploi dans le plus ancien de ces murs, un fragment d'arcature romane confirme que la maison des Charbonnens¹, du XII^e siècle, n'était pas seule à être bâtie en pierre.

L'analyse de l'intérieur, avec la datation par dendrochronologie des solivages principaux entre le XIV^e et le début du XVIII^e siècle², a livré nombre d'indications importantes sur l'évolution du bâti ancien de la Cité.

François Christe

Investigations et documentation : V. Chaudet, F. Christe, D. Poget, BAMU, Lausanne.

¹ Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, tome III, La ville de Lausanne : édifices publics (II), quartiers et édifices privés de la ville ancienne*, Bâle, 1979, p. 120.

² Laboratoire romand de dendrochronologie, Bâtiment 12, Cité-Devant, CH-Lausanne (VD), Réf. LRD99/R4924 et R4924A, manuscrits dactylographiés déposés aux MHAVD.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 300 / 152 550
M *Rue de la Mercerie – Vestiges médiévaux*

La pose de nouvelles canalisations et la reconstruction de la chaussée ont très sporadiquement mis au jour les fondations des maisons médiévales, largement mises à mal par la reconstruction de la rangée sud.

François Christe

Investigations et documentation : V. Chaudet, F. Christe, BAMU, Lausanne.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 000 / 152 660
M *Rues Saint-Laurent et Haldimand*

Les investigations et relevés effectués lors des travaux de réfection des canalisations et chaussées ont donné lieu à un rapport :

Lausanne. Réaménagement de la Bannière de Saint-Laurent. Surveillance archéologique des travaux 1995-1997, par François CHRISTE et Valentine CHAUDET. BAMU. Lausanne, décembre 1998.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 470 / 152 370
M *Quartier Saint-Pierre - Bourg – Vestiges médiévaux*

La reconstruction de la chaussée a mis au jour le lot habituel d'anciennes coulisses et de vestiges correspondant à l'ancien alignement des maisons, avant l'élargissement ou le percement des rues actuelles, avec notamment une cave voûtée à l'est de la place Benjamin-Constant. Au sommet de la rue de Bourg, un mur à double parement en quartiers de molasse, large de 1,20 m, doit correspondre au mur de défense du quartier.

François Christe

Investigations et documentation : V. Chaudet, F. Christe, D. Poget, BAMU, Lausanne.

LAUSANNE District de Lausanne – CN 1243 538 430 / 152 010
I *Avenue de la Gare n° 21-23 – Puits*

Le terrassement pour une construction nouvelle a mis au jour le sommet d'un puits à plan en fer à cheval, adossé à un mur de jardin. Construit en pierre dure genre Meillerie, posée parfois en assises assez régulières, il ne présente de jointoyage qu'au sommet, recouvert par des dalles de pierre de même provenance ; sa longueur maximale atteint 1 m, sa largeur 0,80 et sa profondeur 3,90 m. Cette découverte fortuite a été signalée par M. Santi, du Service d'assainissement de la ville.

François Christe

Investigations et documentation : D. Poget, BAMU, Lausanne.

LUCENS District de Moudon – CN 1204 554 080 / 173 420
M *Chapelle Sainte-Agnès – Vestiges médiévaux*

Le drainage des façades de la chapelle, avec une longueur de 15 m à l'ouest et de 9 m au nord, en a dégagé la fondation sur une hauteur de 1,30 m environ. Cette faible emprise n'a permis que de constater l'extrême complexité de la constitution de l'édifice, avec pas moins de cinq étapes principales de construction dans la fondation occidentale. Deux murs de refend doivent correspondre à la maison du mayor, explorée par sondage en 1989 (voir *RHV 1990*, p. 120). La fondation en boulets du mur d'enceinte a été interceptée au nord, avec une largeur de 2,20 m.

François Christe

Investigations et documentation : V. Chaudet, BAMU, Lausanne.

LUTRY District de Lavaux – CN 1243 542030 / 150 390
M *Quartier Gustave-Doret – Vestiges des défenses de la ville*

La démolition d'anciennes caves à vin, au sud-ouest de l'ancien bourg de Lutry, a fait réapparaître les murs de ville, de braie et de contrescarpe, clairement identifiables malgré leur conservation très inégale.

Des vestiges de constructions privées ont encore été dégagés, essentiellement à l'angle nord-est de la parcelle, ainsi que des fosses de tannerie contre le bâtiment qui la limite à l'est.

Le dégagement se poursuivra en 2000, notamment après abaissement de la nappe phréatique.

François Christe

Investigations et documentation : C. Anderes, V. Chaudet, F. Christe, Ch. Darbellay, D. Poget, S. Verdan, Ph. Verdan, K. Weber, BAMU, Lausanne.

MARNAND District de Payerne – CN 1204 559 400 / 180 000
I *Voie ancienne*

Des prospections géophysiques ont permis de suivre sur près de 3 km le tracé d'une voie ancienne, qui se prolonge sur la commune de Trey. Ce tracé, dont une partie était reconnu par photographies aériennes, a été observé en coupe en 1983 (voir *RHV 1984*, p. 237).

Publication : voir ÉCLÉPENS.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 965 / 137 570
R *Rue de la Porcelaine 10 – Incinérations – Captage de source*

Des modifications au projet de construction d'immeubles locatifs ont nécessité une nouvelle intervention archéologique sur cette parcelle. Ces travaux ont permis la découverte de plusieurs murs, associés aux deux locaux déjà repérés en 1996-97 (voir *RHV 1997*, pp. 243-244), d'un foyer ainsi que de nombreux trous de poteaux. Toutefois, la fonction de cet ensemble fortement arasé n'a pas pu être précisée.

Un bûcher, qui contenait des pièces de céramique et des ossements calcinés, avait été mis au jour lors de la campagne initiale. Les analyses du matériel ont donné les résultats suivants : aucun ossement humain n'a été identifié, ce qui permet d'écartier l'hypothèse d'un bûcher funéraire avec crémation du défunt (voir M. PORRO, *Rapport ostéologique sur les squelettes des fouilles de Nyon-Porcelaine 10 (campagnes 1996-1997)*, Turin, 1997). De plus, la céramique culinaire, datée de la première décennie du 1^{er} siècle ap. J.-C., pourrait être interprétée comme l'instrumentum d'un banquet funèbre

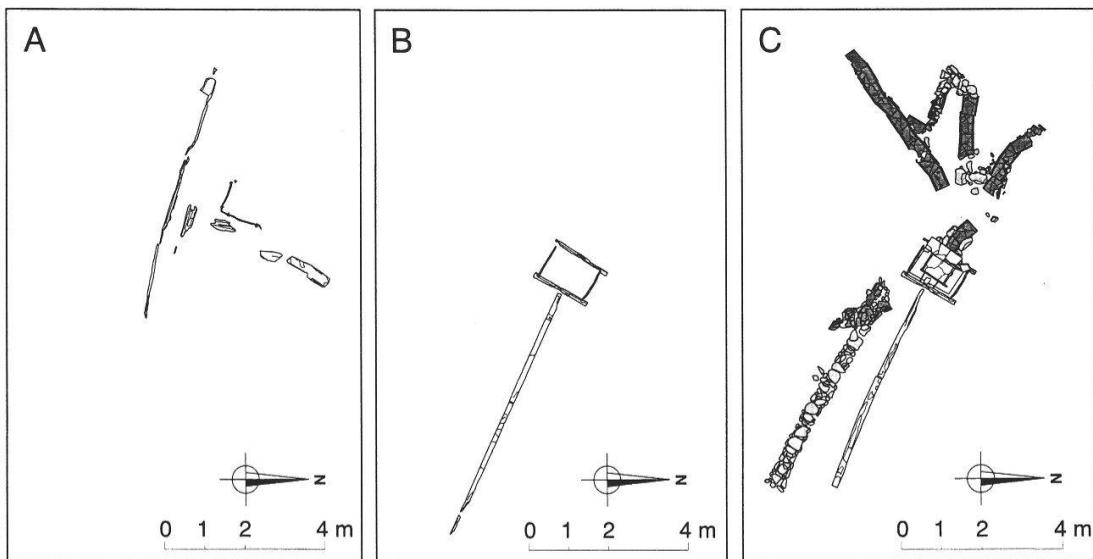
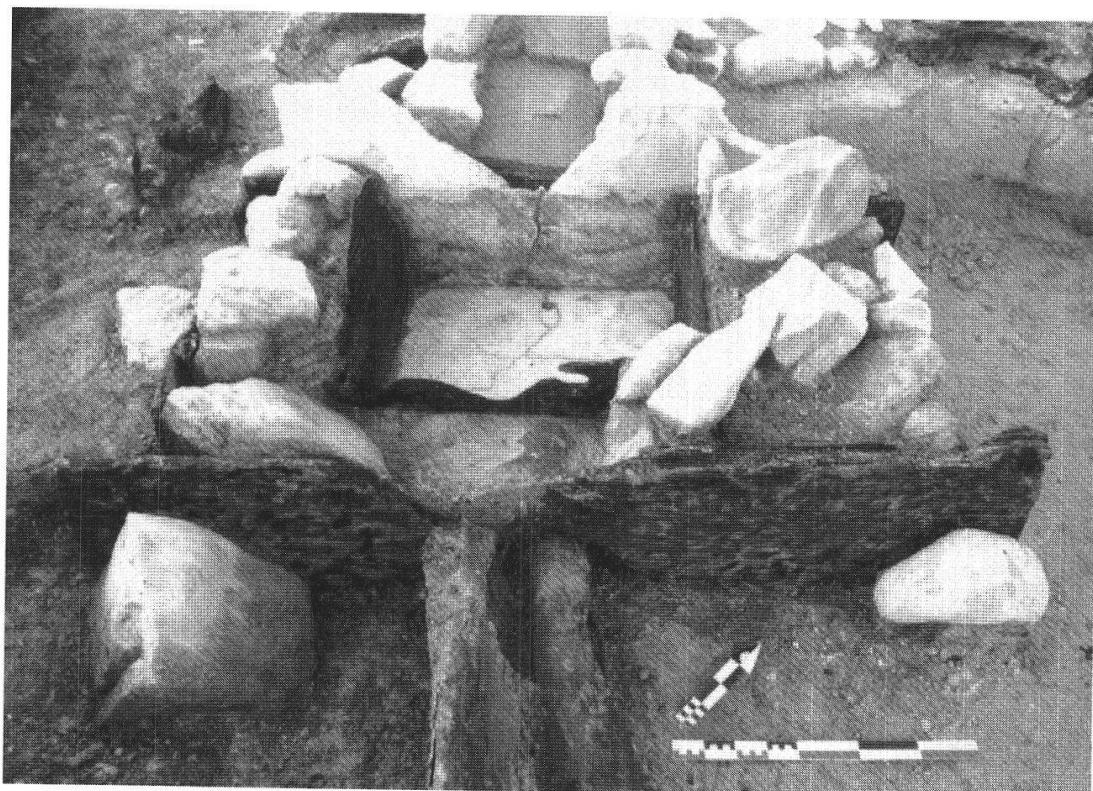


Fig. 4. Nyon – Rue de la Porcelaine 10.
Évolution du réseau des canalisations en bois et des captages en terre cuite.
A : 2-3 ap. J.-C. ; B : aux environs de 100 ap. J.-C. ; C : dès 143 ap. J.-C.
(Dessin Archéodunum SA)

(voir T. LUGINBÜHL et A. SCHOPFER, *Rapport sur le mobilier céramique des fouilles de Nyon-Porcelaine 10 (campagnes 1996-1997)*, Lausanne, 1999).

Les investigations archéologiques ont dû être prolongées suite à l'apparition, lors de la démolition de la villa existante, d'un système de captage de source, composé d'un réseau de canalisations en bois et de drains en terre cuite. La fouille et les analyses dendrochronologiques (Réf. LRD 99/5003) témoignent de trois états distincts (fig. 4, 5). Une chambre de captage rectangulaire construite en planches, une canalisation en bois, probablement en U, et quelques bois épars appartiennent à une première phase datée de l'automne-hiver 2-3 ap. J.-C. À la fin du I^{er} siècle, aux environs de 100 mais pas avant 87, un nouvel aménagement est mis en place sous la forme d'une seconde chambre rectangulaire formée de quatre planches. L'évacuation se fait par un tuyau en bois (section : env. 13 cm, diamètre intérieur : env. 6 cm) dont deux éléments, d'environ 3 m chacun, étaient conservés.

Dès 143 ap. J.-C., cette structure est modifiée par la pose d'une dalle de calcaire pour le fond, d'une autre verticale, doublant la paroi amont (fig. 5). Un compartiment de décantation formé de trois planches est installé sur le fond, et des dallettes horizontales constituent une assise supportant le couvercle du caisson. Un nouveau tuyau en bois est posé sur le premier, dès lors inutile. L'alimentation de la chambre de captage se faisait alors par l'entremise d'un réseau de drains en tuiles recouverts de boulets.



*Fig. 5. Nyon – Rue de la Porcelaine 10.
Bassin collecteur et de décantation construit aux environs de 100 ap. J.-C.
et remanié dès 143 ap. J.-C. (Photo Archéodunum SA)*

Intéressants en eux-mêmes, les vestiges de ce quartier, proche du lac, mettent en évidence une occupation constante dès le début du premier siècle jusqu'au milieu du second en tout cas.

Pierre Hauser

Investigations et documentation : P. Hauser, Archéodunum S.A., Gollion.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 855 / 137 350
R-M *La Duche – Habitat*

En prévision de la construction d'un parking souterrain, cinq sondages préliminaires ont été effectués sur la vaste parcelle de la Duche. Trois se sont révélés positifs ; ils ont permis l'observation de plusieurs murs romains, dont ceux d'un égout contre lequel viennent s'appuyer des murs probablement médiévaux. Il faut également souligner la présence d'un four à chaux, qui a

livré quelques fragments architecturaux d'époque romaine. Ces structures, dans un quartier où aucun vestige n'était connu, permettent d'envisager l'existence de nombreux bâtiments à proximité de la rive antique du lac.

Christophe Henny

Investigations et documentation : C. Henny, Archéodunum S.A., Gollion.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 790 / 137 415
R *Rue Maupertuis 1-3 – Voirie romaine*

La réfection, par la commune de Nyon, de la maison connue sous le nom de Ferme du Manoir a permis, pour la première fois, la découverte d'une rue de la colonie romaine. En effet, la voirie de cette époque était jusqu'alors définie par les limites des bâtiments, mais n'avait jamais pu être observée.

Cette rue se présente sous la forme d'une chape de graviers compacts posée en partie sur le terrain naturel et en partie sur un remblai, ce qui dénote un nivellement préalable à l'installation (fig. 6). Elle est ensuite recouverte par un deuxième remblai sur lequel est placée une seconde couche de graviers. À ce niveau, les vestiges sont arasés et il est impossible de déterminer si d'autres chapes ou même un dallage étaient présents. Un dé maçonné, situé en partie sous le mur ouest de la Ferme du Manoir, pourrait avoir appartenu à un portique bordant la chaussée. La limite orientale de la rue n'a pas pu être observée à cause de l'implantation de plusieurs murs médiévaux qui ont oblitéré toute relation stratigraphique. La largeur minimale de la chaussée est donc de cinq mètres.

Pierre Hauser

Investigations et documentation : P. Hauser, Archéodunum S.A., Gollion.

NYON District de Nyon – CN 1261 507 890 / 137 600
R *Amphithéâtre*

La procédure visant à la conservation et à la mise en valeur du monument mis au jour en 1996 a connu plusieurs étapes décisives en 1999. Le Grand Conseil vaudois a notamment octroyé en automne une importante subvention cantonale à la commune de Nyon, pour lui permettre d'acquérir le terrain contenant le monument, et ceci vers le début de l'an 2000. De même, l'Office

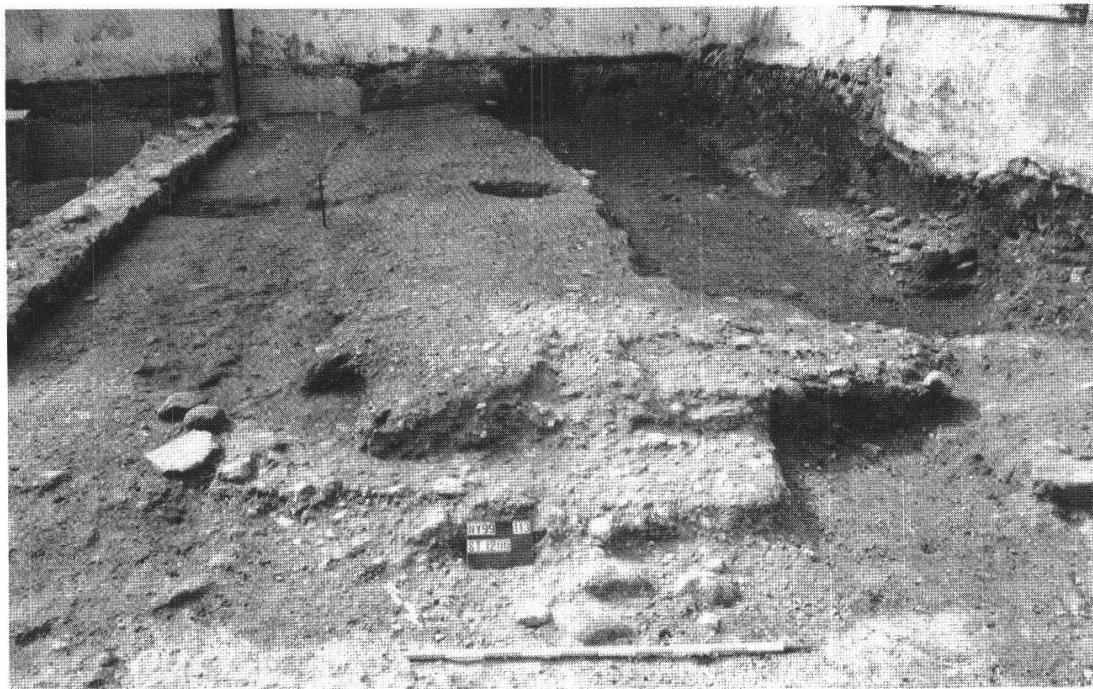


Fig. 6. Nyon – Rue Maupertuis 1-3.
Chape de gravier constituant une des chaussées de la ville romaine.
(Photo Archéodunum SA)

fédéral de la culture a assuré son soutien financier dans le même but, ainsi que pour les investigations archéologiques qui ont mis au jour et analysé le monument.

Des études sont en cours, pour définir les travaux nécessaires à la conservation des vestiges ainsi que le genre d'aménagement qui pourra être mis en place à leur voisinage. La possibilité d'utiliser le site de l'amphithéâtre pour des spectacles ou des manifestations sera également analysée.

Responsables : Commune de Nyon, État de Vaud – DINF.

Publications :

Pierre HAUSER et Frédéric ROSSI. *L'amphithéâtre de Nyon : il était temps !* dans AS 22. 1999, pp. 135-144.

Pierre HAUSER et Frédéric ROSSI. *Nyon, archéologie urbaine d'une colonie romaine*, dans *Aspects du Patrimoine*. 1.1999, pp. 17-20.

OLLON District d'Aigle – CN 1284 563 000 / 126 500
P-N *Le Duzillet – Troncs fossiles*

La gravière du Duzillet à Ollon, exploitée par dragage dans la plaine du Rhône 12 km en amont du Léman, a livré entre 1984 et 1994 de nombreux troncs d'arbres fossiles, en particulier des chênes de gros diamètre parfaitement conservés (voir *RHV 1986*, pp. 144-145). L'analyse dendrochronologique des bois fossiles a créé les conditions d'un réexamen des problèmes liés aux dépôts fluviatiles et lacustres en amont du Léman.

Les résultats des études pluridisciplinaires sont les suivants :

- les analyses dendrochronologiques portent sur une centaine de bois répartis sur environ 10'000 ans de chronologie et ont nécessité des datations au carbone 14. Trois groupements principaux ont été mis en évidence, dont le plus récent complète les observations faites sur les bois archéologiques des sites lacustres. Les deux groupes plus anciens constituent pour l'instant des chronologies flottantes ;
- les séquences de chênes ont fait l'objet d'une tentative de synchronisation avec la chronologie de chênes de Hohenheim, en Allemagne ;
- les bois les plus anciens, un chêne daté de 9645 BP et un mélèze daté de 10 370 BP, ont été destinés à la calibration du radiocarbone. Il s'agit du chêne et du mélèze les plus anciens connus à ce jour en Europe. Ils laissent entrevoir la possibilité de prolonger au-delà de 9000 ^{14}C BP la calibration basée sur la dendrochronologie ;
- les données sédimentologiques et stratigraphiques montrent que les conditions de sédimentation sur le site du Duzillet sont influencées par les variations du niveau du Léman et résultent d'une dynamique de comblement alluvial complexe ;
- les données palynologiques et archéologiques permettent de placer les troncs fossiles dans leur contexte d'évolution végétale et environnementale.

La grande étendue des séquences du Duzillet en fait une banque de données unique pour cette région du piémont alpin.

Publication : Bernd BECKER et al. *Les troncs d'arbres fossiles des gravières du Duzillet (Ollon, VD, Suisse) et l'évolution du Chablais au tardi- et post-glaciaire. Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles*. Vol. 19, fasc. 3 (1999), pp. 269-347.

ONNENS District de Grandson – CN 1183 542 360 / 187 600
Br *Beau-Site – Habitat*

Les travaux se poursuivent actuellement sur l'établissement d'Onnens-Beau-Site, découvert lors de sondages préliminaires effectués en 1994 et 1996. Il se trouve à env. 400 m au sud du site d'Onnens-Le Motti.

Nous avons pu mettre en évidence une aire d'occupation caractérisée par la présence de fosses et de trous de poteau, dont certains comportaient un calage de pierres. Ces vestiges se situent en bordure d'une zone « dépotoir », où une quinzaine de fragments de meules ont été retrouvés. Au-delà de cette zone de rejet s'étendait un petit lac aujourd'hui disparu, mais encore matérialisé par des niveaux de tourbe, de sable et de craie lacustre. Les vestiges sont scellés par une couche de colluvions, constituée de sédiments argilo-sableux, qui recèlent du matériel en majorité Bronze moyen/final mais aussi Bronze ancien. Une petite concentration de structures a livré du matériel Bronze ancien, notamment une tasse de type « Roseaux » (BzA2).

Signalons encore la présence d'une fosse-foyer, découverte en 1995 lors du creusement d'une tranchée de canalisation de séparation des eaux. Elle se situe à env. 70 m au sud de l'aire d'occupation.

Christophe Chauvel et Pascal Nuoffer

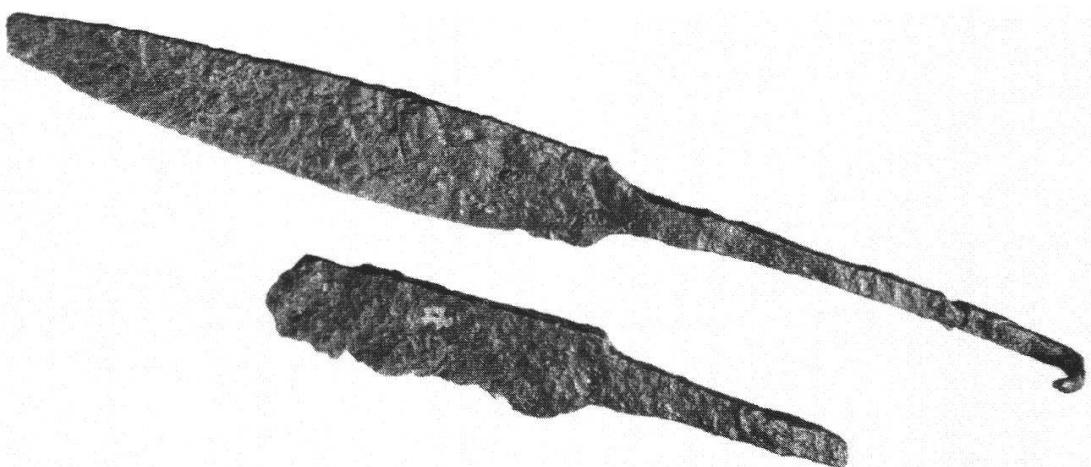
Investigations et documentation : Archéodunum SA, Gollion.
Objets : seront déposés au MCAH.

ONNENS District de Grandson – CN 1183 542 410 / 188 020
Br à AP *Le Motti – Habitat*

Les fouilles, commencées en 1995 (voir *RHV 1999*, pp. 89-93), se sont poursuivies durant toute l'année 1999. Elles confirment les diverses périodes d'occupation s'étalant de l'âge du Bronze à l'époque moderne.

La mise au jour d'un important réseau de murs est venue compléter les vestiges du Moyen Âge précédemment fouillés. Construits en périphérie d'un captage de source et en bordure d'une ancienne voie, les ouvrages maçonnés révèlent deux états principaux d'occupation. D'autres structures architecturales (sablières basses, trous de poteau, solins) suggèrent un ou plusieurs états antérieurs dans le même contexte. Un premier survol du mobilier atteste une occupation entre le XIII^e et le XVI^e siècle (fig. 7).

Timo Caspar, Benoît Montandon, Fabrice Tournelle, Carole Senn



*Fig. 7. Onnens – Le Motti. Lames de couteau médiévaux en fer (XIV^e s.), dont une porte une lettre damasquinée. Longueurs 22,7 et 12,3 cm.
(Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)*

Investigations et documentation : T. Caspar, B. Montandon, F. Tournelle, C. Senn, Archéodunum S.A., Gollion.

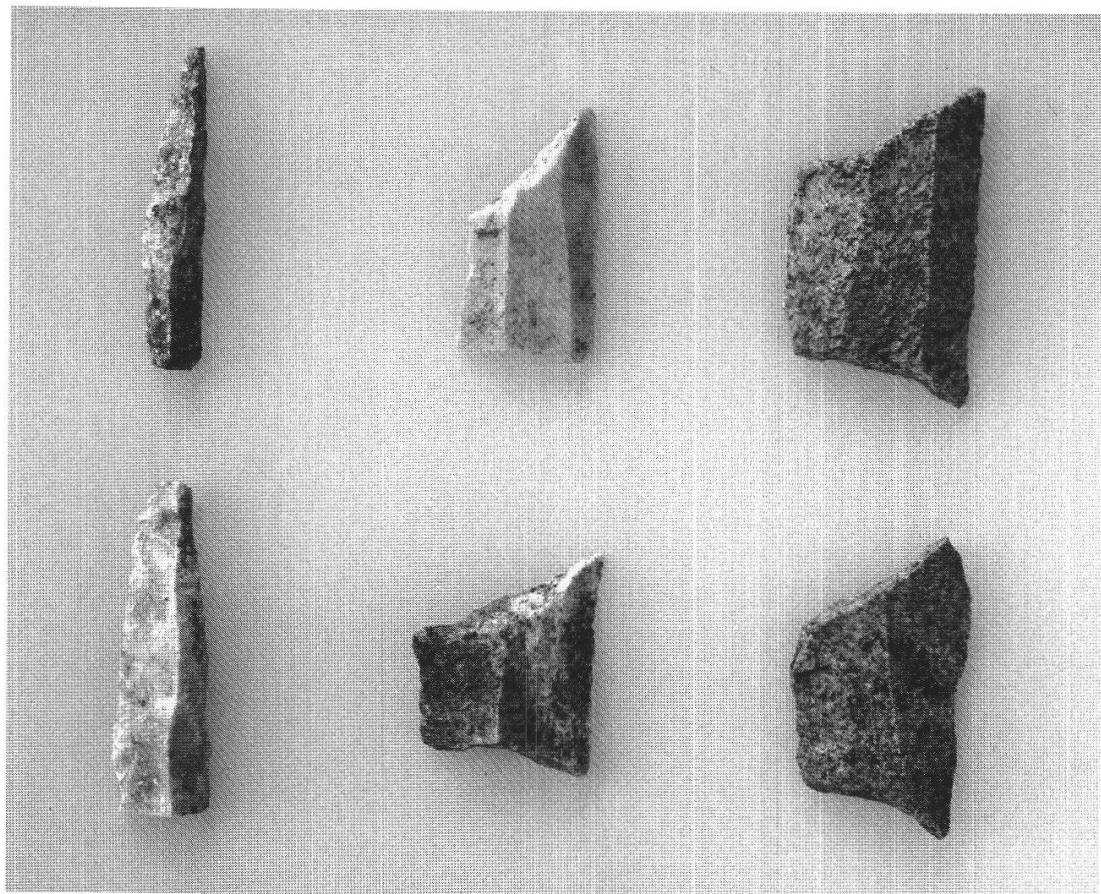
Objets : seront déposés au MCAH.

ONNENS District de Grandson – CN 1183 542 900 / 188 725 P-N-Br-Ha-R Praz Berthoud – Habitats et routes romaines

Des niveaux d'occupations mésolithiques ont été mis en évidence sur une épaisseur de 5 à 100 cm dans des limons fins reposant directement sur des dépôts fluvio-glaciaires. Ces niveaux ont été observés dans de nombreuses zones et fonds de tranchées répartis sur toute l'extension actuelle du gisement. La surface de l'horizon mésolithique peut être estimée à au moins 7000 m².

À ce jour, les 55 m² traités dans différents secteurs ont livré des foyers, des fragments osseux brûlés, ainsi que des éclats de silex, des nuclei et des outils. Une industrie lithique comportant notamment des trapèzes et des lamelles retouchées de type « Montbani » a été mise au jour dans différentes zones. Elle témoigne d'une occupation du site au Mésolithique récent. Une surface de 4 m² a fourni deux pointes très effilées qui renvoient quant à elles au Mésolithique moyen d'affinité sauveterrienne (fig. 8).

L'extension des surfaces fouillées sera indispensable à une bonne compréhension des modalités d'occupation du site au cours du Mésolithique dans une perspective tant synchronique que diachronique.



*Fig. 8. Onnens – Praz-Berthoud. Silex de l'horizon mésolithique : deux pointes effilées (long. 17 mm) et quatre trapèzes.
(Photo J.-M. Almonte – Archéodunum SA)*

La fouille s'est poursuivie sur des niveaux néolithiques (nombreux trous de poteaux, foyers) et sur un horizon de l'âge du Bronze (empierrement rectangulaire de 24 x 6 m).

La fouille fine d'une grande structure de combustion du Hallstatt (370 x 145 x 55 cm) a permis le positionnement précis d'environ 2000 objets (tessons, os, pierres éclatées). Le remontage de ces différents éléments permettra sans doute d'apporter des informations nouvelles quant à la fonction de ce type de structure.

La présence d'un niveau La Tène se confirme par la présence d'empierremens, de fragments de fibules et d'un potin séquane.

Une seconde voie de communication empierrée (larg. 3 m, orientée NNE-SSW), légèrement sinuuse, a été repérée sur 50 m de longueur. La fouille d'un tronçon de 20 m a révélé la présence de plusieurs clous de chaussures et de deux fragments de tuiles romaines.

Christian Falquet

Investigations et documentation : MHAVD, C. Falquet. Archéodunum SA, Gollion, M. Wittig et F. Menna.
Matériel : sera déposé au MCAH.

ONNENS District de Grandson – CN 1183 543 000 / 188 530
Ha *Arrena – Tumulus*

La pose de câbles électriques entrepris par la Romande Énergie S.A. a permis la découverte d'un tumulus. Ce nouveau site se situe au pied du versant NW du drumlin d'Onnens, à moins de 250 m au SE du gisement d'Onnens-« Praz Berthoud » (voir *RHV 1999*, pp. 93-94) Le creusement de la tranchée s'est effectué à l'aide d'une pelle mécanique depuis la commune de Corcelles-près-Concise, en direction du village d'Onnens.

Lors d'une inspection des tas de déblais, des ossements humains, mêlés à de nombreux galets, ont attiré notre attention. La portion de tranchée qui a pu être observée est longue de 12,50 m, large de 0,70 m et profonde d'environ 1,30 m. Elle nous a permis de mettre en évidence un empierrement d'une longueur d'au moins 11,50 m pour une épaisseur diminuant progressivement en direction du SW, de plus de 1 m à moins d'une dizaine de centimètres. L'endroit le plus empierré correspond au sommet d'une très légère butte, visible de part et d'autre du chemin actuel. Toute la partie NE de la fouille ayant déjà été rebouchée, nous pensons avoir pu observer seulement la portion SW d'une structure d'une longueur totale de plus de 20 m. Malgré la largeur réduite de cette tranchée, un relevé pierre à pierre a pu être effectué, permettant de montrer une organisation interne complexe, avec une alternance latérale de zones de pierres de gros modules (40 cm) et d'autres de plus petit diamètre (fig. 9).

Des restes humains ont été observés en place, dans les profils de la fouille, ainsi que dans le fond de celle-ci. Il s'agit d'ossements d'au moins quatre individus (deux adultes, un enfant et une incinération dont l'étude est en cours) appartenant sans doute à une importante série de tombes secondaires. Quand à la probable tombe centrale, elle devrait se situer sous la petite route actuelle.

Parmi le matériel récolté, nous citerons de nombreuses perles d'un diamètre d'environ 5 mm, en ambre, en lignite et en verre, ainsi qu'un anneau de bronze, non fermé et torsadé, d'un diamètre de 2,50 cm. Ces objets étaient associés au crâne d'un enfant. Notons encore la présence de fragments de fer et de tessons de céramique dont l'un porte des traces de digitation sur un cordon et sur la lèvre.

Fig. 9. Onnens – Arrena.

Vue de l'empierrement du tumulus hallstattien recoupé par une tranchée moderne.

(Photo R. Rumo – Archéodunum SA)



Une datation de la deuxième partie du Premier âge du Fer (Ha D) peut être avancée sur la base de ces éléments pour certaines de ces inhumations secondaires.

De légers monticules observés dans les environs immédiats peuvent nous inciter à penser que cette importante structure funéraire fait partie d'un ensemble plus vaste.

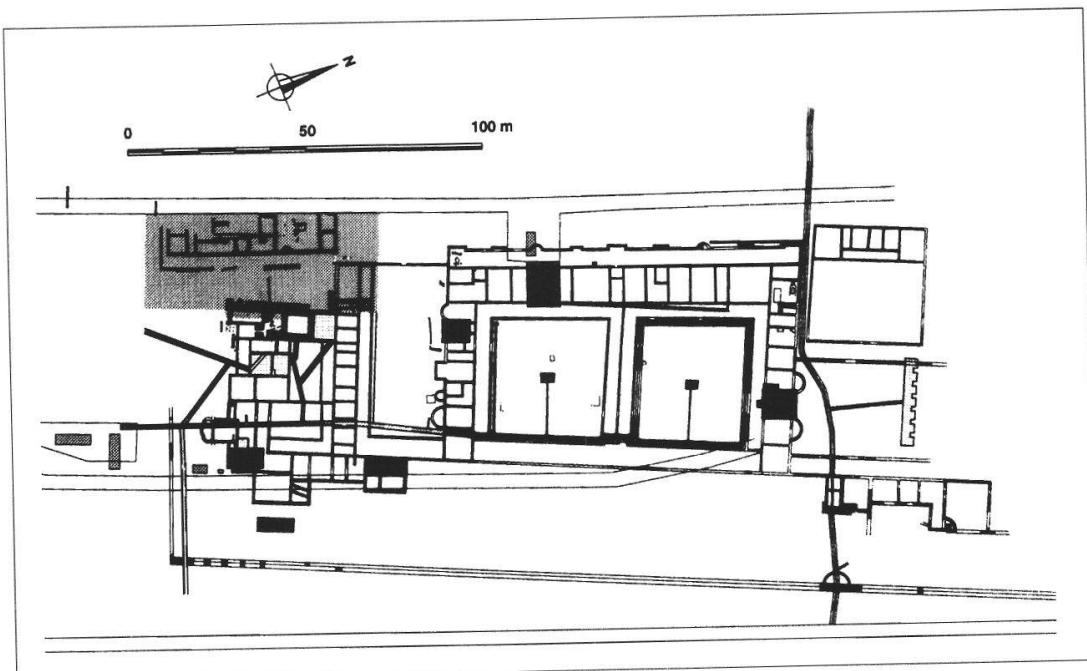
Christian Falquet

Investigations et documentation : MHAVD, C. Falquet. Archéodunum SA, Gollion.

Matériel : sera déposé au MCAH.

ORBE District d'Orbe – CN 1202 530 400 / 176 760
R Montchoisi – trouvaille isolée

M. Decollogny, Orbe, a remis à l'IAHA du mobilier découvert fortuitement suite à des travaux liés au remaniement parcellaire dans la région



*Fig. 10. Orbe – Boscéaz. Plan d'ensemble de la pars urbana.
En grisé : le secteur fouillé en 1999. (Dessin IAHA)*

d'Orbe. Il s'agit de céramique romaine de la seconde moitié du II^e siècle ap. J.-C., ainsi que de deux hachettes votives. Ce mobilier provient d'une zone d'un possible captage de source, où des murs auraient été aperçus. Le secteur est situé à moins d'un kilomètre au sud-ouest de la villa d'Orbe-Boscéaz.

Jacques Monnier

Documentation: IAHA Lausanne, Th. Luginbühl, J. Monnier.
Objets : seront remis au MCAH.

ORBE District d'Orbe – CN 1202 531 050 / 177 390
R *Villa romaine de Boscéaz*

L'Institut d'Archéologie et d'Histoire Ancienne de l'Université de Lausanne a mené une campagne de fouille à l'ouest du complexe thermal exploré en 1998 (fig. 10). Le plan du bâtiment, désormais connu dans sa totalité (fig. 11), comprend six salles chauffées par hypocauste, une piscine d'eau chaude, un ou deux bassins d'eau froide ainsi qu'un réservoir d'eau destiné à la piscine et vraisemblablement alimenté par une canalisation souterraine. À l'angle sud-ouest du bâtiment, deux contreforts massifs

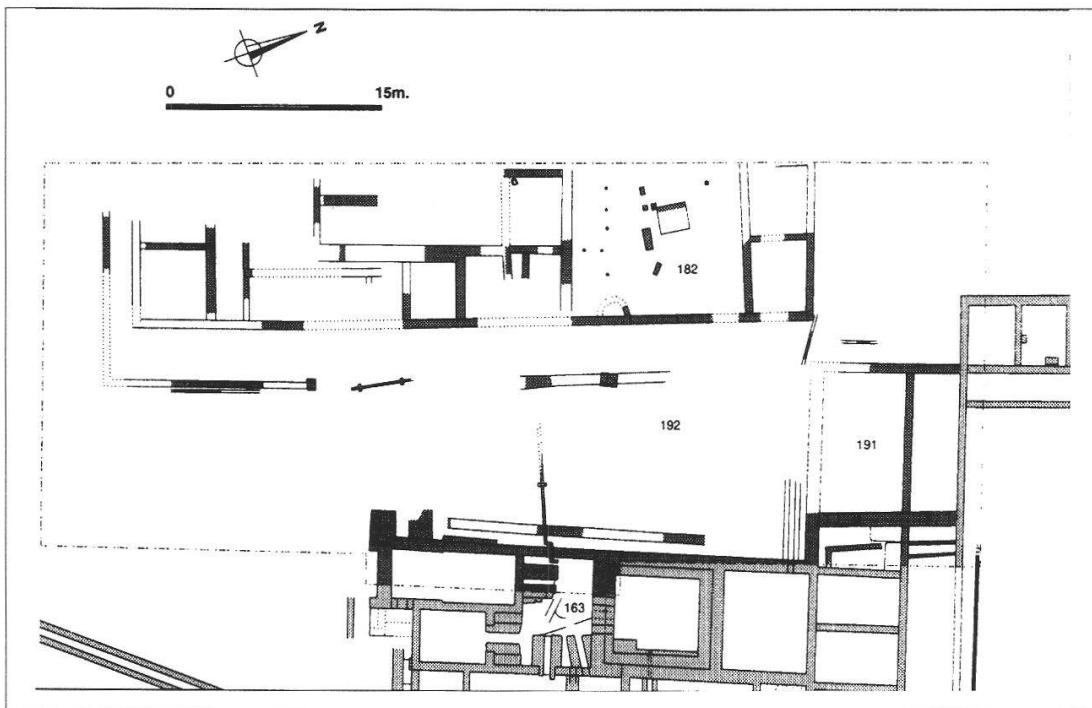


Fig. 11. Orbe – Boscéaz. Plan schématique de la zone explorée à l'ouest des thermes. (Dessin IAHA)

témoignent de la hauteur très importante de la façade. Le complexe thermal est bordé au nord par une série de pièces ouvrant sur un couloir. La dernière pièce à l'extrémité occidentale (L 191), munie d'un sol de terrazzo, a subi des transformations peut-être liées à des réaménagements dans les bains.

À l'ouest du bâtiment thermal s'ouvre une cour de service (L 192) permettant d'amener dans le local de chauffe occidental (L 163) le combustible nécessaire aux hypocaustes. C'est dans cette cour que l'on rejetait également les cendres et autres déchets provenant du curage du local de chauffe. Quatre canalisations d'adduction d'eau ont été repérées à proximité des bâtiments ; deux d'entre elles ont été totalement récupérées, les deux autres, en bois, ne subsistent que sous la forme de traces argileuses.

La cour de service sépare les thermes d'un nouvel édifice long de 50 m et large d'au moins 15 m, composé d'une série de pièces d'habitation de module presque identique (environ 5 m de côté) et d'un local de 25 m² environ (L 182). Ce dernier, qui a livré des traces de cloisons en terre et en bois détruites par un incendie, peut être interprété comme un petit atelier de réparation. Une grande aire de chauffe en dalles de terre cuite se trouve au centre du local, à côté d'un bloc muni d'une crapaudine, que la présence de battitures de métal permet d'interpréter comme la base d'une enclume. Le

mobilier métallique très important retrouvé dans le local (outils, éléments de char) confirme cette hypothèse.

L'abondant matériel céramique et numismatique montre que ce secteur a été occupé dès la fin du II^e siècle ap. J.-C. jusqu'à la fin du III^e siècle, puis subit vraisemblablement des remaniements importants au cours du IV^e siècle.

Jacques Monnier

Investigations et documentation: IAHA, Lausanne, J. Bernal, J. Monnier.

Mosaïque du Cortège rustique

Dans le cadre des travaux d'assainissement des mosaïques de la villa d'Orbe, l'IAHA a été mandaté par D. Weidmann, archéologue cantonal, pour mener une petite intervention archéologique à l'emplacement de la mosaïque dite « du cortège rustique », après sa dépose (voir *RHV 1999*, p. 98). Pour les besoins des travaux, la fouille s'est limitée aux couches supérieures des remblais. Le mobilier céramique récolté dans les remblais permet de proposer un terminus post quem dans le dernier tiers du II^e siècle ap. J.-C. pour la construction de la mosaïque, sans toutefois préciser la datation proposée par V. von Gonzenbach, début du III^e siècle ap. J.-C. (*Les mosaïques d'Orbe, Guides archéologiques de la Suisse*, 5, Bâle 1974).

Jacques Monnier

Investigations et documentation: IAHA, Lausanne, J. Bernal, F. Carrard, P. Dias, S. Thorimbert.

Travaux de conservation des mosaïques

Les interventions commencées en 1998 (voir *RHV 1999*, p. 98) se sont poursuivies. La mosaïque n° 6, dite du Cortège rustique (voir le *Guide archéologique de la Suisse n° 5. La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz et ses mosaïques*. Orbe, 1997), a été transférée sur un nouveau support qui la rend désormais indépendante de l'humidité du sous-sol. Elle est revenue à son emplacement d'origine où elle pourra être nettoyée et restaurée dès l'an 2000. La mosaïque n° 7 (cubes en trompe-l'œil) a pu être nettoyée, consolidée et rendue à nouveau solidaire de son support original.

Dans le pavillon de protection érigé en 1925 au nord du site, les mosaïques n° 1 et 2 ont été également restaurées et nettoyées en place, après reconstruction de leur entourage disparu (fig. 12).



Fig. 12. Orbe – Boscéaz.
Fragment restauré de la mosaïque n° 3. Fin du II^e s. après J.-C.
(Photo MHAVD)



Fig. 13. Orbe – Boscéaz.
Vue des mosaïques n° 1 et 2 restaurées en place et de leur nouvel aménagement.
(Photo MRA)

Le fragment de la mosaïque n° 3, trop dégradé par les remontées salines provenant du terrain, a dû être prélevé, nettoyé en laboratoire et remis en place sur un support moderne (fig. 13).

À l'occasion de ces interventions, les bâtiments de protection I, II et III ont été l'objet de travaux d'entretien et d'améliorations de leur conditions climatiques.

Le programme des restaurations des neuf mosaïques du site et de l'amélioration de leur condition de présentation va se poursuivre au cours des années à venir.

Publication : Denis WEIDMANN. *Des monuments protégés, mais en sursis : les mosaïques romaines d'Orbe-Boscéaz, dans Aspects du Patrimoine. 1. Société d'art public.* 1999. pp. 21-25.

Restaurations : M. Kaufmann ; V. Fischbacher, laboratoire du MR d'Avenches.

PULLY District de Lausanne – CN 1243 540 275 / 151 000
HM *Chemin Davel 16 – Nécropole du Haut Moyen Âge*

Un projet de construction de deux villas sur une parcelle située au lieu-dit « Les Désertes », en contrebas de la célèbre villa romaine du Prieuré, est à l'origine de ces interventions de sauvetage. En 1810-1811, puis en 1936, de nombreuses tombes d'époque mérovingienne avaient été découvertes à cet endroit. Les fouilles de cet automne ont permis la découverte de septante sépultures dont la datation s'échelonne entre la seconde moitié du V^e et le VII^e siècle après J.-C.

Les tombes les plus anciennes se trouvent dans la partie sud de la parcelle. Il s'agit pour la plupart de sépultures à cercueils ou coffrages de bois, révélés par des traces organiques, la présence d'éléments de calage ou encore la position des ossements. Les défunt sont tous inhumés avec la tête à l'ouest, généralement sans mobilier. Plusieurs tombes contenaient cependant des boucles de ceinture. Parmi celles-ci se trouve une boucle en argent à plaque réniforme, datant probablement de la seconde moitié du V^e ou du début du VI^e siècle. Il faut souligner la découverte, dans cette partie ancienne du cimetière, d'une paire de fibules ansées, sans doute d'origine germanique, et celle de deux crânes déformés artificiellement. Ces deux types de vestiges peuvent vraisemblablement être mis en relation avec l'installation des Burgondes en Sapaudia, en 443 ap. J.-C.

Dans la partie nord de la parcelle se trouvent des sépultures un peu plus récentes. Il s'agit soit de coffres construits en pierres, soit de tombes à coffrages de bois. Ces dernières sont comparables à celles de la partie sud, mais comportent plus fréquemment des éléments de calage. Ceux-ci sont souvent assez nombreux, formant des alignements sur les longs côtés. Les coffres de pierres, rectangulaires ou trapézoïdaux, sont formés de murets, parfois maçonnés au mortier de chaux, souvent complétés par des dalles verticales sur les petits côtés (fig. 14). Les fonds sont généralement dallés. Des éléments récupérés dans des bâtiments romains – moellons, dallettes de terre cuite, fragments de dalles, tuiles etc. – sont assez souvent mis en œuvre dans leur construction. En revanche, seuls quelques restes des couvercles de dalles sont conservés. Ces coffres peuvent contenir plusieurs individus. Les ossements des premiers occupants sont alors généralement rassemblés dans une partie du caisson. Le mobilier retrouvé dans les coffres à murets est constitué presque exclusivement de plaque-boucles en fer, sans doute ornées de motifs damassés en argent. Elles permettent de placer ces tombes dans le courant du VII^e siècle.

Lucie Steiner



Fig. 14. Pully – Chemin Davel 16.
Sépulture n° 44, en murets maçonnés et à fond dallé, contenant trois
inhumations successives. VII^e s. après J.-C.
(Photo Archéodunum SA)

Investigations et documentation: L. Steiner, Archéodunum S.A., Gollion.
Objets: seront déposés au MCAH.

ROCHE District d'Aigle – CN 1264 561 450 / 134 420
Br-Ha *Abri sous roche du Châble des Follataires*

Les investigations faites en 1993 dans cet abri menacé de destruction par l'extension d'une carrière (voir *RHV 1994*, pp. 233-234) ont été publiées :

François MARIÉTHOZ. *Deux niveaux d'occupation hallstattiens dans l'abri sous roche du Châble des Follataires VD*, dans *ASSPA 82*, 1999, pp. 230-236.

ROMAINMÔTIER District d'Orbe – CN 1202 525 250 / 171 800
HM *Ambon – Nouvelle restauration*

Le célèbre ambon (attribué au VIII^e siècle après J.-C. sur base stylistique) a été découvert en plusieurs fragments lors des fouilles de l'église en 1905, gisant dans le remblai sous le sol de chœur du XIV^e siècle.

Il a été rassemblé, consolidé et complété pour être réinstallé en 1914-1915 dans le chœur de l'église, incorporé dans une reconstitution architecturale qui l'avait doté de deux rampes latérales triangulaires, d'un couronnement et d'un pupitre.

Ce dispositif fut démantelé en 1964-1965, lors de son déplacement contre la pile sud-est de la croisée du transept. On supprima la corniche du couronnement et remplaça les plaques latérales par des montants rectangulaires, dissimulant les anciennes mortaises. L'ambon était alors toujours fixé contre un socle servant de podium à l'officiant. Une dallette de calcaire jouant le rôle de pupitre était insérée dans une ancienne échancrure de la pièce archéologique.

La nouvelle restauration de l'église nous a donné l'occasion de le libérer des vestiges de ses précédentes mises en scène, de procéder à une nouvelle intervention de conservation et d'en réaliser un relevé détaillé (fig. 15).

La fixation des adjonctions modernes ainsi que l'assemblage des fragments réalisé en 1915 ont été effectués à l'aide de plâtre, de ciment et de nombreux goujons et pièces en métal. L'intervention de 1915 était particulièrement forte, sous forme de sept grandes agrafes de fer, insérées dans de profondes rainures creusées dans la face arrière et dans les faces latérales de l'ambon, interventions recouvertes de plâtre. Nous avons éliminé la plupart de ces fixations modernes, dont le métal était en voie de corrosion, en réaction avec le plâtre.

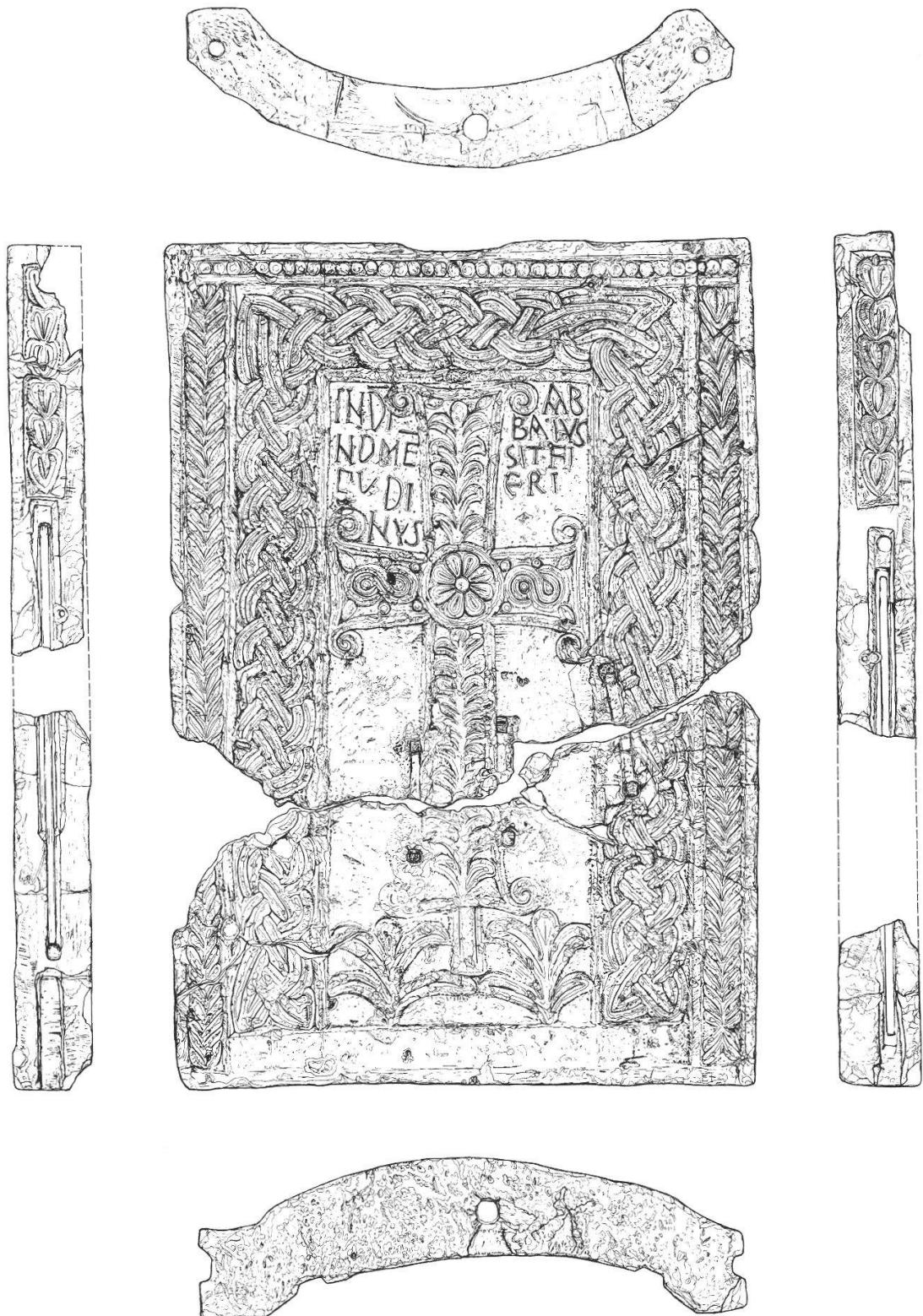


Fig. 15. Romainmôtier – Ambon.
Relevé développé de la face antérieure de l’ambon, après restauration, et des tranches latérales. VIII^e s. après J.-C. Hauteur : 122 cm.
(Dessin M. Klausener – MHAVD)



*Fig. 16. Romainmôtier – Ambon. La nouvelle présentation de l'ambon,
porté par un élément du mobilier liturgique contemporain.
(Photo Fibbi-Aeppli, Grandson)*

Les fragments nettoyés ont été collés de manière beaucoup plus précise que précédemment, sans nouvelle adjonction métallique. Les principales lacunes sont comblées avec un mortier réversible, qui couvre également les diverses blessures modernes. En revanche, les emplacements des agrafes médiévales sont restés visibles.

Après nettoyage des taches de cire, de peinture et de divers graffitis, l'ambon – dont on ignore l'emplacement original – est aujourd'hui présenté comme une pièce archéologique complètement indépendante de l'édifice clunisien (fig. 16). Il est porté par une structure métallique comportant un podium et un lutrin distincts de l'ancien ambon. L'ensemble fait partie du nouveau mobilier liturgique de l'église.

Relevés et observations : M. Klausener MHAVD. Restaurations : M. Klausener – MHAVD ; P. Lachat, tailleur de pierre.

Conception et réalisation du mobilier liturgique : C. Frossard, Atelier du Nord, Lausanne.

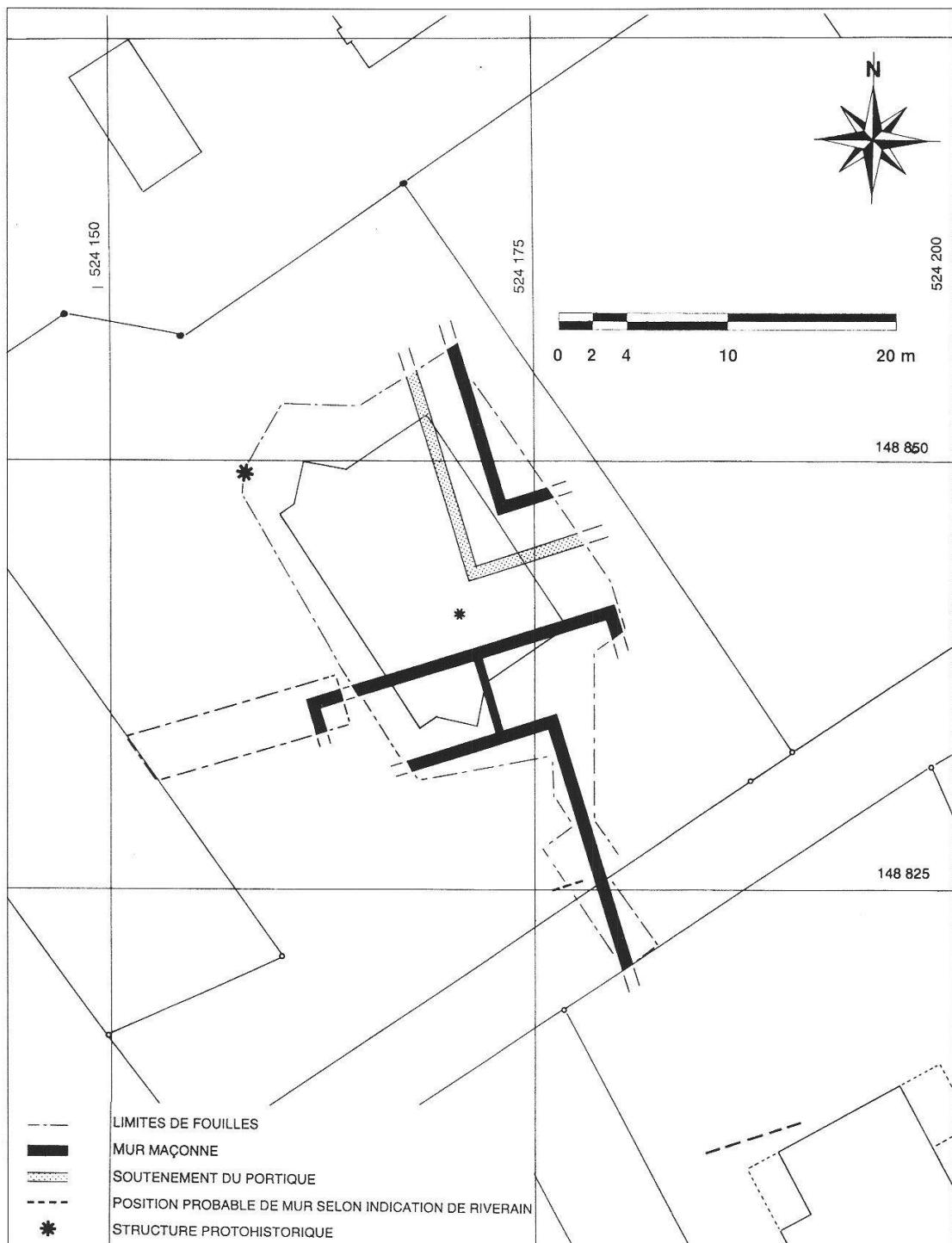
ROMAINMÔTIER District d'Orbe – CN 1202 525 250 / 171 800
HM-M *Maison des Moines*

Ce bâtiment issu essentiellement de l'ancienne Grange de Dîme occupe l'emplacement de l'aile orientale des anciens cloîtres romans et gothiques. Fouillé méthodiquement en 1972 et 1985, son sous-sol a livré les vestiges des plus anciens bâtiments du monastère d'époque mérovingienne.

En prévision de la construction d'un plancher permettant d'utiliser cet édifice toujours désaffecté, des investigations complémentaires ont été effectuées en 1999 dans les niveaux profonds. Il s'agissait de vérifier divers raccords stratigraphiques et architecturaux, à la lumière des résultats obtenus au cours de ces dernières années à l'extérieur du bâtiment (voir *RHV* 1999, pp. 110-116).

Au terme des recherches, les vestiges de maçonneries de toutes époques ont été partiellement consolidés et rejoints puis recouvert de sable, pour assurer leur protection lors des travaux à venir. L'ensemble des structures subsistera dans le sous-sol du bâtiment, disponible pour une éventuelle mise en valeur, quand l'affectation définitive de la Maison des Moines aura été décidée.

Investigations et relevés : J. Sarott – AAM Moudon.



*Fig. 17. Saint-Prex – En Marcy.
Relevé des maçonneries gallo-romaines et des structures protohistoriques.
(Dessin C.-A. Paratte – MHAVD)*

SAINT-PREX District de Morges – CN 1242 524160 / 148 840
Br-R *En Marcy – établissement romain*

La construction d'une villa au lieu-dit « en Marcy » à Saint-Prex a permis de mettre au jour des vestiges d'époque romaine qu'il faut vraisemblablement rattacher aux découvertes de 1846, qui avaient livré un abondant matériel, dont une mosaïque, et dont la localisation précise nous échappe encore (voir D. VIOLLIER, *Carte archéologique du canton de Vaud. Lausanne*, 1927, p. 290). Deux bâtiments ont été mis en évidence, ainsi qu'une voie d'axe nord-sud, perpendiculaire à la rive du lac (fig. 17). Le bâtiment situé à l'est de cette dernière est bordé d'un portique. Des quatre pièces repérées, une semble avoir reçu un plancher, les autres étant pourvues d'un sol de terre battue. Aucun argument ne permet pour l'instant de définir la destination de ces locaux. Ces éléments maçonnés ont été implantés sur le niveau aplani de constructions antérieures, vraisemblablement des structures légères, comme le suggère la nature de la couche de démolition. Le rare mobilier recueilli ne permet pas de préciser la datation dans la fourchette des II^e et III^e siècle après J.-C.

Par ailleurs, à la surface des sables et graviers naturels, une structure de la fin de l'âge du Bronze a été repérée en stratigraphie (fig. 18). Il s'agit d'une fosse-foyer rectangulaire (four de terre de type polynésien). Seule sa longueur est connue, qui s'étend sur 250 cm. Son niveau d'utilisation se situe à l'altitude de 400,5 m. Ses bords sont largement rubéfiés en profondeur. Son remplissage contient de nombreuses pierres éclatées au feu ainsi que des poutres calcinées. À son extrémité septentrionale, un bloc renversé dans le niveau de comblement pourrait être une pierre de marquage de surface. Son comblement n'a livré que deux fragments d'os ainsi qu'un fragment de céramique. La datation C₁₄ pratiquée sur le bois calciné nous permet de placer cette structure au Ha B3.

Claude-Alain Paratte

Investigation et documentation : MHAVD, C.-A. Paratte, K. Weber.

TREY District de Payerne – CN 1204 559 950 / 181 000
I *Voie ancienne*

Voir MARNAND.

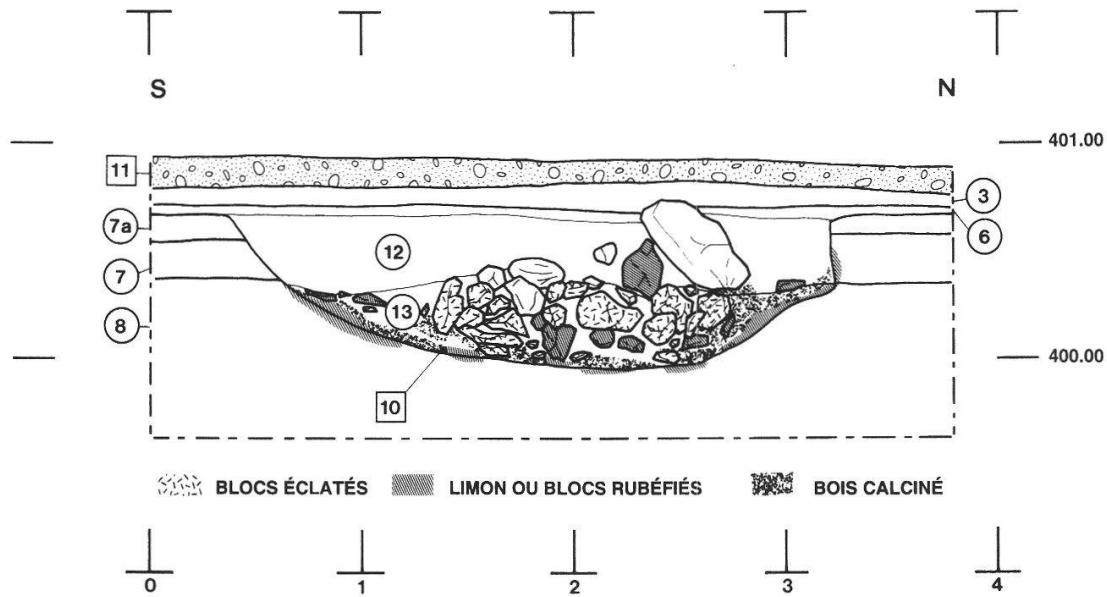


Fig. 18. Saint-Prex – En Marcy.

Coupe au travers d'une fosse – foyer du début de l'âge du Fer.

11 : chaussée d'époque romaine ; 3, 6 : remblais ; 10 : four semi-enterré ;

12, 13 : remplissage et comblement de fosse ; 8, 7, 7a : niveaux naturels.

(Dessin C.-A. Paratte – MHAVD)

YVONAND District d'Yverdon – CN 1183 546 400 / 183 500
R Mordagne – villa romaine

Les fouilles de l'année 1999 sur le site de la *villa* gallo-romaine d'Yvonand-Mordagne ont été menées conjointement par l'Association pour la promotion du site romain d'Yvonand-Mordagne (APYM) et par la section Monuments historiques et archéologie du canton de Vaud (MHAVD).

Les investigations ont permis de reconnaître l'angle nord-est de la *pars urbana* de la *villa* gallo-romaine (fig. 19). Les vestiges étaient parfaitement conservés sous une vingtaine de cm de démolition romaine. Seule une petite partie de sa façade septentrionale a été détruite par l'implantation de fosses. Les sols de *terrazzo* sont partout conservés ; les murs, en petit appareil et profondément fondés, conservent une élévation moyenne de 20 à 40 cm et la plupart des enduits muraux sont encore en place. De nouveaux éléments architecturaux sculptés et un gisement de peintures murales ont pu être prélevés.

Outre l'existence d'un édifice antérieur, datable du milieu du premier siècle après J.-C., il a été possible de mettre en évidence quatre périodes

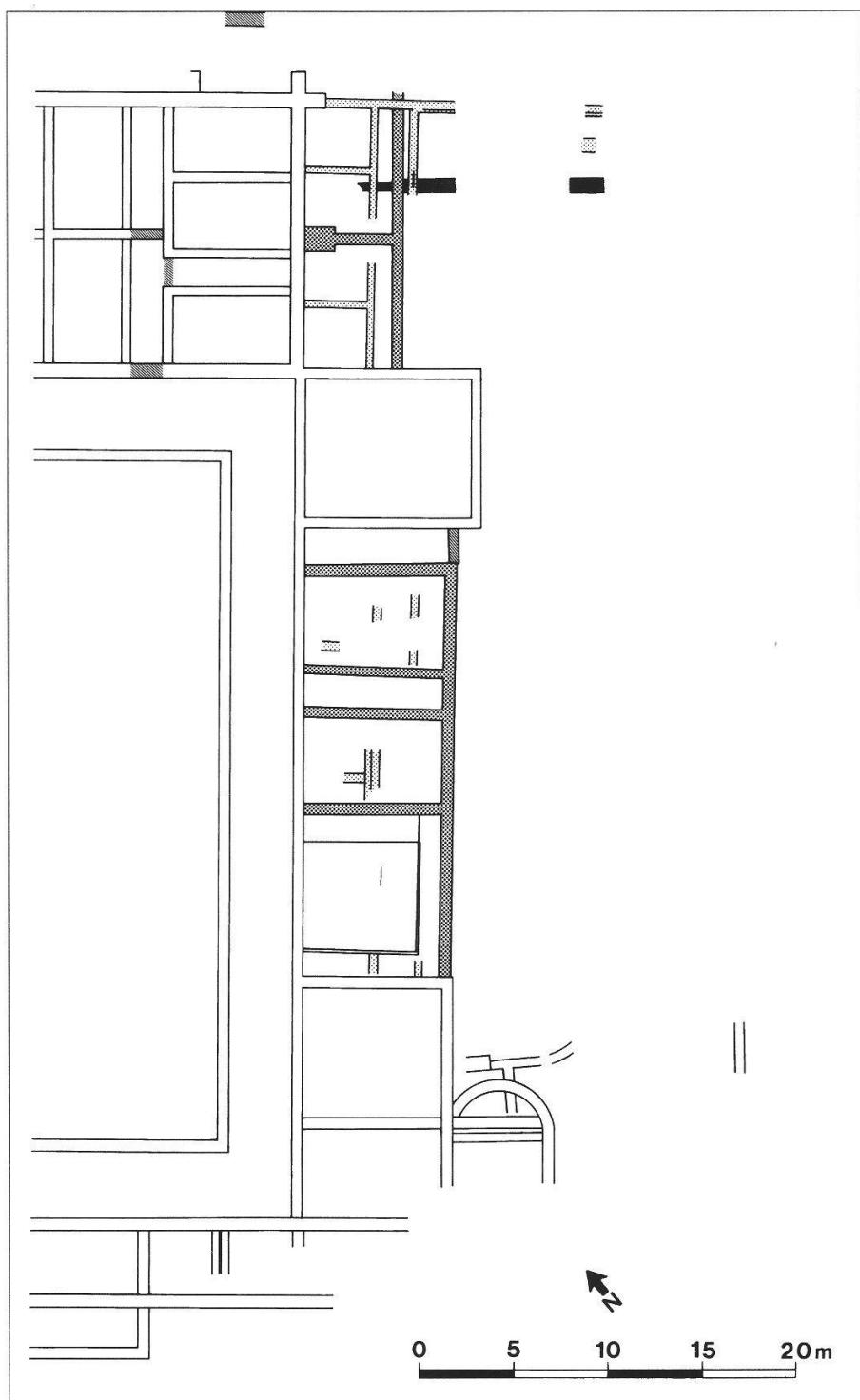


Fig. 19. Yvonand – Mordagne.

Plan général de la partie orientale de la pars urbana. En noir, les vestiges d'un établissement antérieur, du I^e s. après J.-C. ; en blanc, l'édifice principal du second siècle ; en grisé clair, les pièces accolées à la façade primitive ; en grisé foncé, la seconde phase de reconstruction ; hachures, les aménagements du IV^e siècle.

(Dessin C.-A. Paratte – MHAVD)

distinctes, caractérisées par des réaménagements d'importance de la façade orientale de l'édifice principal, de sa construction, vers 110-120 après J.-C., à sa réoccupation partielle au IV^e siècle.

L'aménagement primitif est caractérisé par la présence de contreforts soutenant l'angle nord-oriental de la demeure et par des locaux en saillie dans le prolongement des portiques nord et sud. Les murs ont été montés à vue sur près de 150 cm à partir des argiles naturelles, sur une fondation en tranchée. Pour ce faire, le terrain a été excavé sur toute la surface du corps central de l'édifice. Par la suite, un nouveau remblai de sable a été posé, dont la provenance n'est pas établie.

Une deuxième période voit la construction de bâtiments accolés soigneusement à la façade orientale de l'édifice principal. Ils sont constitués de petites pièces, toutes pourvues d'un foyer ou d'un four et dont les parois sont en colombage sur solin maçonné, recouvertes de peintures murales. Toutes les pièces ont reçus des sols de *terrazzo*.

La troisième période signe l'abandon de ces annexes. Au nord, leur remplacement par une sorte de contrefort en T semble soutenir l'angle oriental du bâtiment. L'absence de sols construits dans les deux pièces ainsi créée laisse penser à un abandon pur et simple de l'utilisation de ces locaux. Par contre, entre les deux pièces primitives en saillie, de nouveaux espaces sont aménagés, dont un local pourvu de trois banquettes et ouvrant sur le portique, évoquant un *triclinium*.

Enfin, au IV^e siècle, l'ensemble de l'aile est encore occupé, comme l'attestent certains aménagements ponctuels ainsi que la découverte de mobilier caractéristique (céramique à revêtement de type Lamboglia 1.3, fibule cruciforme).

Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation : Y. Dubois, APYM ; C.-A. Paratte et K. Weber, MHAVD.

Objets : seront déposés au MCAH.